11

TRACES

MAGAZINE MUNICIPAL D'ARÂCHES-LA-FRASSE
STATIONS DES CARROZ ET DE FLAINE
AUTOMNE 2020

PLU, SCOT, ÉTUDES...

DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

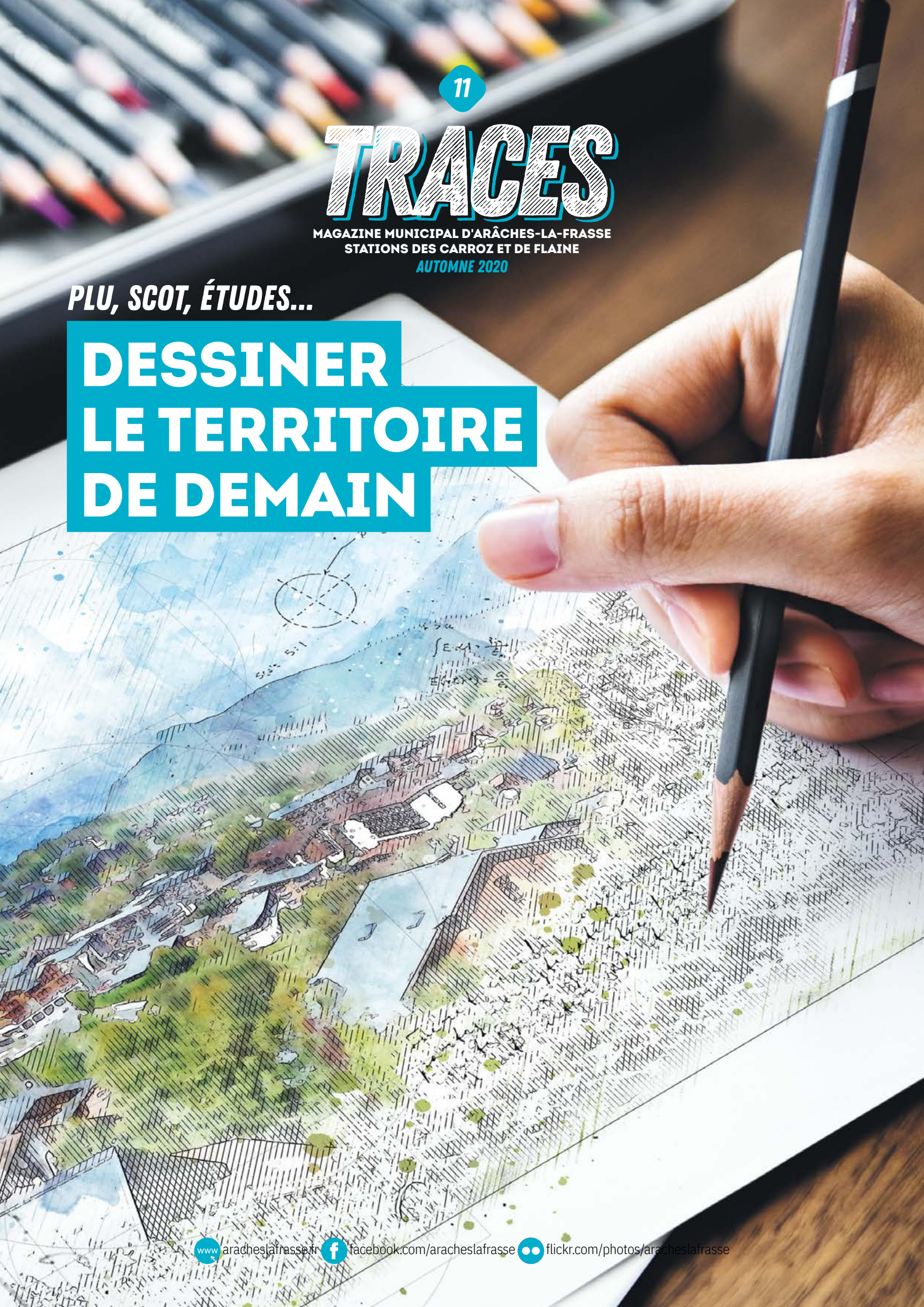

SOMMAIRE

10 TRAVAUX / PROJETS

POUR DES CIMETIÈRES VERDOYANTS

12 NOS STATIONS

LES CHIFFRES DE L'ÉTÉ

17 GRAND ANGLE

DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

TRACES #11 | AUTOMNE 2020

4 HOMMAGE

6 ACTUALITÉS

10 TRAVAUX/PROJETS

12 NOS STATIONS

14 SPORT

15 DÉVELOPPEMENT DURABLE

16 KIDS

17 GRAND ANGLE

21 SERVICES MUNICIPAUX

22 AVANT DE FERMER...

TRACES est un périodique d'information publié par la commune d'Arâches-la-Frasse, stations des Carroz et de Flaine.
MAIRIE, 64, ROUTE DE FRÉVUARD, 74300 ARÂCHES-LA-FRASSE
TÉL. 04 50 90 03 40
Courriel : secretariat@aracheslafrasse.fr
www.aracheslafrasse.fr
Directeur de la publication : Jean-Paul Constant. Ont participé à ce numéro : service communication et autres services municipaux, offices de tourisme des Carroz et de Flaine, Soremac.
Conception - rédaction : Reynald Tuillet - service communication. Crédits photos : service communication, Freepik, centre culturel des Carroz, office de tourisme des Carroz, office de tourisme de Flaine, Soremac, Elizabeth Fourny, tous droits réservés.
Correctrice : Amélie Jousseaume.
Impression : imprimerie Plancher. 2200 exemplaires.
Un souci de distribution du magazine dans votre boîte aux lettres ? Celui-ci est disponible en libre service en mairie, à l'office de tourisme des Carroz et au syndicat intercommunal de Flaine.
La version numérique est téléchargeable sur le site internet de la commune : www.aracheslafrasse.fr

Chères et chers habitants d'Arâches, de la Frasse, des Carroz et de Flaine,

Je me dois de commencer cet éditorial en rendant un vibrant hommage à Marc Iochum qui nous a quittés des suites d'une longue maladie. Il a été le maire de notre commune 25 ans durant. Il a été un leader, un bâtisseur, un visionnaire. Il a été l'artisan, avec les équipes municipales qui l'ont accompagné, de ce que notre village stations est aujourd'hui. Nous lui devons beaucoup. Nous consacrons une partie du magazine à l'homme qu'il était et la trace qu'il laisse. Dès que la crise sanitaire sera terminée, nous lui consacrerons un hommage public auquel la population sera conviée.

Ce début de mandat se déroule dans un contexte difficile lié à la crise sanitaire, alors que l'été nous a offert un répit qui nous a permis de vivre une saison estivale à peu près normale. Nos montagnes ont été un lieu idéal de respiration postconfinement.
Les touristes sont venus en nombre et nous ne pouvons que nous en réjouir.

« Cette crise doit aussi nous amener à réfléchir à l'avenir car les choses ne seront plus jamais comme avant. »

Pour autant, nous voilà confrontés à la 2e vague à l'aube de l'hiver. Les mesures gouvernementales ne suffiront pas. L'engagement de chacun à prendre sa part dans la lutte contre le virus sera essentiel pour préserver la santé de chacun et en premier lieu les plus vulnérables.
Je suis conscient des conséquences pour tous. Faisons en sorte de mettre toutes nos forces dans la bataille, afin de retrouver rapidement une vie normale et ainsi permettre que la saison d'hiver puisse se passer dans les meilleures conditions afin de limiter la casse sur le plan économique et donc préserver les emplois.

Cette crise doit aussi nous amener à réfléchir à l'avenir, car les choses ne seront plus jamais comme avant. C'est pourquoi le travail sur la vision commune de notre territoire à vingt ans, que nous venons de lancer avec l'appui de l'Université de Savoie, est plus important que jamais. Il nous faut réfléchir tous ensemble à ce que nous souhaitons devenir. La crise que nous vivons doit nous aider à alimenter cette réflexion. Vous serez sollicités pour donner votre avis et participer à ce travail commun.

L'intérêt collectif doit plus que jamais prévaloir sur les intérêts particuliers. L'équipe municipale est animée par ce sens de l'intérêt général. Les conséquences financières sont réelles pour notre collectivité, nous adopterons une gestion de bon père de famille, nous ferons selon nos moyens, nous ne souhaitons pas faire appel à l'impôt pour mettre en œuvre nos projets à tout prix. Piloter une commune c'est choisir et choisir c'est parfois renoncer à un certain nombre de choses.

À l'heure où j'écris ces lignes, nous savons désormais que le Gouvernement a fixé l'ouverture des remontées mécaniques à la mi-janvier : une décision préjudiciable pour de nombreux acteurs de nos stations et sur laquelle nous exprimons notre désapprobation.
Néanmoins, prenez soin de vous, faites preuve de solidarité auprès des plus vulnérables.

Avec l'équipe municipale, je souhaite à chacune et à chacun une bonne santé.

Votre maire,
Jean-Paul Constant

A'RVI PA, MONSIEUR IOCHUM

→ **C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le 9 novembre dernier le décès de Marc Iochum des suites d'une longue maladie. Marc Iochum a été maire de la commune d'Arâches, puis d'Arâches-la-Frasse, de 1989 à 2008 et de 2014 à 2020. Il tenait encore les rênes du territoire durant le premier confinement au printemps, avant de laisser sa place à la nouvelle équipe municipale et à un nouveau maire, Jean-Paul Constant. Chacun a pu apprécier personnellement le niveau de son engagement et beaucoup d'entre nous ont eu la chance d'éprouver la chaleur de son amitié.**

La commune salue avec une très grande émotion la mémoire de son ancien maire et témoigne, toute sa sollicitude et son soutien aux membres de sa famille et de ses proches. Notre magazine reviendra bientôt plus longuement sur le parcours de cet homme de conviction, qui a marqué à jamais de son empreinte notre beau territoire. Ce numéro lui est dédié.

QUELQUES TÉMOIGNAGES

Michel Pépin, maire d'Arâches de 1983 à 1989

Nous avions découvert Marc Iochum à l'occasion d'une campagne commerciale de nos remontées mécaniques, sous la direction de notre regretté Alex Choisy, en région Champagne. Marc désirait investir dans l'activité touristique hôtelière. Il était déjà hôtelier à Épernay et président de l'office de tourisme de cette ville.
Sa candidature nous paraissait intéressante et c'est pourquoi nous l'avions invité à venir se présenter. Il avait bien préparé sa visite et nous avait séduits par son exposé très brillant sur l'avenir touristique de la montagne (avec rétroprojecteur et documents à l'appui). Nous étions allés le rencontrer à Épernay où il avait rassemblé une délégation d'Arâches et une partie du conseil municipal d'Épernay, dont le maire Bernard Stasi, ministre d'État. Il nous avait fait également visiter son hôtel 3 étoiles dénommé la Soupière, intégré dans une chaîne nationale.
Rassurés, nous l'avions engagé pour ces compétences comme directeur de station à l'office de tourisme, son projet d'hôtel étant différé momentanément. Bernard Stasi l'avait dissuadé de partir en lui promettant un avenir radieux dans sa ville, du fait qu'il avait su qualifier la ville du champagne comme ville de congrès et qu'il était très performant à l'office de tourisme. Troublé, Marc avait un peu hésité et nous avions eu des difficultés à le convaincre de venir chez nous. Une fois sur place, il avait su tout de suite nous séduire par ses initiatives et sa capacité à résoudre des problèmes de notre station des Carroz en plein développement.
Lorsque, personnellement, j'avais décidé de ne pas me représenter comme maire, nous avions de suite pensé à lui pour prendre le relais. Malheureusement, en tant que salarié de la commune, il ne pouvait pas légalement être élu. C'est en créant une SEM et donc en changeant de statut qu'il avait pu se présenter et être élu.
Adieu Marc et merci.

André Périllat-Amédé, maire du Grand-Bornand

J'ai appris avec beaucoup de tristesse, le décès de Monsieur Marc lochum, ancien maire d'Arâches-la-Frasse.
Je m'incline avec respect devant la mémoire de ce très grand serviteur de nos territoires de montagne auquel votre commune doit un héritage exceptionnel.
Je garderai de Marc le souvenir des relations constructives et amicales que nous avons pu avoir dans le cadre de son engagement municipal.
[...] je vous prie de trouver ici, à votre intention, à celle de votre équipe municipale et de toute sa famille qu'il avait réunie en juillet dernier au Grand-Bornand, l'expression de mes très vives condoléances.

Sylviane Noël, sénatrice de la Haute-Savoie

Très émue d'apprendre le décès de mon ami Marc Iochum, ancien maire d'Arâches-la-Frasse durant 26 ans.
Alors que j'étais maire de Nancy-sur-Cluses, j'ai notamment eu grand plaisir de travailler à ses côtés de 2014 à 2018, période durant laquelle il s'est beaucoup investi dans ses fonctions de vice-président en charge du tourisme à la communauté de communes Cluses Arve et montagnes.
Homme chaleureux, visionnaire et fédérateur, il portait avec beaucoup d'énergie le développement touristique des villages balcon de notre intercommunalité.
Je présente à sa famille, à ses nombreux amis et aux membres du conseil municipal d'Arâches-la-Frasse mes plus sincères condoléances et l'assurance de ma profonde sympathie.

Loïc Hervé, sénateur de la Haute-Savoie

Cher Marc,
Pour te rendre hommage, j'ai choisi parmi les photos de toi, celle-ci, qui remonte au 27 juin dernier.
Ce jour-là, tu recevais le rameau d'or, la plus haute distinction diplomatique bulgare. C'était un moment intime mais très émouvant.
Notre première rencontre remonte à 2008 au début de ta traversée du désert. On s'est ensuite retrouvés, maires de nos communes, en responsabilité à la communauté de communes Cluses Arve et montagnes.
Ta force, ton caractère, les valeurs ont fait de toi un élu hors normes. J'ai tellement apprécié nos discussions et nos longs coups de fil.
La nouvelle de ton départ m'a saisi d'effroi.
J'adresse mes condoléances les plus sincères à ton épouse et tes enfants, aux élus et anciens élus, aux collaborateurs de la commune comme aux habitants d'Arâches-La Frasse, Les Carroz et Flaine.

© Loïc Hervé

Jean-Paul Constant en compagnie de Frédéric Huart (au centre), chef du centre d'Arâches, et du commandant Hervé Higonet (à droite).

POMPIERS

UNE REVUE DES EFFECTIFS QUI INTERPELLE

Nouvellement élu en tant que maire, Jean-Paul Constant a été convié par les centres de secours de notre commune (à Flaine et à Arâches) à des revues d'effectif et de matériel.
À Flaine, c'est en compagnie du chef de centre, Hervé Donzel, et de son adjoint, Peter Jules, que s'est déroulée la visite. À Arâches, c'est Frédéric Huart, chef de centre, et le commandant Hervé Higonet qui ont accueilli le maire. Lors de ces rencontres, Jean-Paul Constant a salué l'engagement des pompiers dont le rôle reste essentiel pour la commune. Il est également très attentif à l'évolution de ces centres : les effectifs de volontaires sont en baisse constante et l'avenir pourrait être incertain...

UNE CRISE DES VOCATIONS ?

Le nombre de volontaires diminue au fil des années, et remplacer les départs se fait de plus en plus difficilement. Le risque est de voir les centres se fermer hors saison touristique. Ce seront alors des casernes comme celle de Cluses qui devront intervenir sur notre territoire, avec pour conséquence des durées d'intervention plus longues. Comment expliquer ce désengagement ? Outre le fait que c'est une tendance nationale, notre commune se retrouve également confrontée à un marché immobilier local cher obligeant certains volontaires à déménager, faute de logements abordables.

ENVIE DE S'INVESTIR ?

Jeune ou moins jeune,vous pouvez devenir volontaire et apporter votre soutien aux centres d'Arâches et de Flaine. Soyez conscients que c'est un engagement nécessitant un peu de temps, mais qui offre la plus belle des satisfactions : la reconnaissance d'un devoir essentiel pour la collectivité.

Jean-Paul Constant en compagnie d'Hervé Donzel, chef du centre de Flaine.

INFO *Centre de première intervention de Flaine 04 50 90 88 80*
Centre de première intervention d'Arâches-la-Frasse 04 50 90 39 23
Devenir sapeur-pompier : www.sdis74.fr/candidature/

L'exposition «Il était autrefois» au centre culturel.

PATRIMOINE

IL ÉTAIT AUTREFOIS

La Journée du Patrimoine s'est tenue cette année le samedi 19 septembre avec pour thème « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ». Sous l'impulsion du centre culturel des Carroz, cette journée était tournée vers notre patrimoine éducatif et l'apprentissage d'autrefois. Ainsi, une exposition faite maison « Il était autrefois » proposait aux visiteurs un saut dans le passé à travers des objets anciens qui faisaient, pour beaucoup, partie de l'éducation populaire. En parallèle de cette exposition, une dictée était organisée pour tester les amateurs, petits et grands, sur le vocabulaire et la grammaire. Enfin, après la possibilité de visiter plusieurs lieux du territoire, la journée s'est terminée par une prestation de cors des Alpes sur le parvis du centre culturel. La veille, le vendredi, ce sont les enfants de l'école du Serveray, aux Carroz, qui ont reçu le témoignage d'anciens élèves, racontant la vie scolaire de l'époque. Seul regret pour l'organisation, le pique-nique prévu le samedi midi a dû être annulé pour cause de météo très « fraîche ». ◆

Les écoliers s'essaient à l'encre de Chine.

Concentration pendant la dictée.

Les incontournables cors des Alpes.

OCTOBRE ROSE

LA PLACE DE L'AMBIANCE TOUTE DE ROSE VÊTUE

Aviez-vous remarqué la place de l'Ambiance des Carroz toute de rose vêtue durant le mois d'octobre ? Arâches-la-Frasse a participé à la campagne « Octobre rose » en illuminant cette place emblématique de la station des Carroz. Le but de cette opération est de rappeler aux femmes que le dépistage précoce du cancer du sein par la mammographie est actuellement le moyen le plus efficace pour gagner la bataille contre cette maladie qui touche une femme sur huit et de les convaincre à se faire dépister.

Dès 25 ans, une palpation par un professionnel de santé une fois par an est recommandée, et en plus dès 50 ans, une mammographie tous les deux ans. Détecté à un stade précoce, le cancer du sein peut être guéri dans 9 cas sur 10. ◆

INFO *Pour en savoir plus ou faire un don, rendez-vous sur octobre-rose.ligue-cancer.net*

© Le Messager Faucigny

ENVIRONNEMENT

OPÉRATION DE SENSIBILISATION SUR NOS CHEMINS COMMUNAUX

L'Office français de la biodiversité, la police municipale d'Arâches-la-Frasse et la brigade de gendarmerie de Scionzier mènent régulièrement des opérations conjointes de prévention et de protection de l'environnement sur notre territoire tout au long de l'année.

Le 7 août dernier, une de ces opérations a eu lieu et a permis de sensibiliser et de faire respecter la circulation sur nos chemins de montagne.

Pour rappel, la circulation terrestre à moteur dans les espaces naturels est, sauf exception et dérogation accordée par la police, interdite par la loi (article L. 362-1 du Code de l'environnement). L'amende pour le stationnement sans autorisation est de 135 euros et peut monter jusqu'à 1500 euros pour la circulation sans autorisation. ◆

INCIVILITÉ

ATTENTION À VOS TOUTOUS !

Maîtres et maîtresses, attention à vos toutous ! En effet, un chien en divagation peut être source d'incivilité (les petits besoins sur la voie publique par exemple) et peut aussi être source de trouble et de danger lorsqu'il n'est plus sous la surveillance de son maître (chien sur la route par exemple).

Un chien est considéré en divagation à partir du moment qu'il est hors de portée de voix (rappel) de son maître. Une mise en fourrière peut alors être réalisée par la police municipale. Ensuite, l'animal est à récupérer à la fourrière agréée à Sallanches.

L'amende pour divagation est de 35 euros et les frais de fourrière s'élèvent à 68 euros. ◆

PRIME

BIENTÔT LA FIN DU FONDS AIR BOIS

À partir du 31 décembre 2021, fini l'utilisation des cheminées ouvertes ! Et fini l'aide de 2000 euros du fonds air bois !
Il y a quelques mois, la préfecture de la Haute-Savoie a décidé d'interdire l'utilisation des foyers ouverts (toute cheminée ou installation dont le foyer brûle librement le bois sans enceinte destinée à confiner la combustion pour améliorer le rendement) dès le 1er janvier 2022. À cette date, les aides ne seront par conséquent pas reconduites.
Le fonds air bois, c'est une prime de 2000 euros à destination des habitants du périmètre de la vallée de l'Arve (dont nous faisons partie) pour les aider à remplacer leur cheminée ouverte ou leur ancien appareil de chauffage au bois (antérieur à 2002) par un appareil au bois performant ou par une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage, éligible au crédit d'impôt à la transition énergétique (CITE).
Depuis le 1er juin, la prime est aussi ouverte aux énergies renouvelables ! Il est donc possible de remplacer un vieil appareil de chauffage au bois par un nouvel appareil plus performant fonctionnant avec une énergie renouvelable thermique ayant une fonction de chauffage, éligible au CITE (crédit d'impôt à la transition énergétique). ◆
Si vous êtes intéressés par ce dispositif, retrouvez toutes les infos et les documents à télécharger sur www.fonds-air-bois.fr

CIRCULATION

LES PNEUS HIVER ET CHAÎNES À NEIGE BIENTÔT OBLIGATOIRES

Pour améliorer la sécurité des usagers en cas de neige et de verglas, et limiter le blocage des routes dans les régions montagneuses, l'obligation d'équiper son véhicule de chaînes ou de pneus hiver sera étendue à partir du 1er novembre 2021.
Les préfets des départements situés dans des massifs montagneux devront établir la liste des communes - après consultation des élus locaux concernés - où un équipement des véhicules devient obligatoire en période hivernale, c'est-à-dire du 1er novembre au 31 mars.
Les nouvelles obligations d'équipements concerneront les véhicules légers et utilitaires, les camping-cars, les poids lourds et les autocars. Elles ne s'appliquent pas aux véhicules équipés de pneus à clous.
Avec cette nouvelle disposition, les véhicules devront soit détenir des dispositifs

antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) permettant d'équiper au moins deux roues motrices, soit être équipés de quatre pneus hiver. Les autocars, autobus et poids lourds sans remorque ni semi-remorque seront également soumis aux mêmes obligations que les véhicules précités, avec le choix entre les chaînes ou les pneus hiver. ◆

S'INFORMER

LA COMMUNE LANCE SA NEWSLETTER

Nouveau canal de communication, la newsletter « Quoi d'neuf chez Alf ? » a été lancée au mois de septembre par les services de la commune. L'objectif est de continuer de développer différents vecteurs de communication et de vous proposer une autre manière de s'informer.
Pour recevoir la newsletter sur votre boîte électronique, il suffit de vous inscrire via la page d'accueil du site de la commune www.aracheslafrasse.fr en remplissant l'onglet dédié (en dessous des « en 1 clic »).

LE CHIFFRE À RETENIR

2700

C'est le cap franchi cet automne par la page Facebook de notre commune ! Plus de 2700 personnes sont maintenant « fans » (les fameuses mentions « j'aime ») et plus de 2900 personnes sont abonnées (elles reçoivent les actualités de la page sans pour autant avoir cliqué sur la mention « j'aime »). Voilà un bien joli chiffre pour une commune de seulement... 1975 habitants !
www.facebook.com/aracheslafrasse

ÉNERGIE

UN SERVICE CONSEIL POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Le service Info énergie de Haute-Savoie vous conseille gratuitement sur vos projets de rénovation de votre logement ou de construction. Des conseillers sont à votre service pour :
- améliorer le confort de votre logement,
- vous aider à baisser votre facture énergétique,
- trouver en cas de rénovation, des solutions personnalisées d'isolation, de ventilation et de chauffage,
-vous guider parmi les aides financières auxquelles vous avez droit.
Info énergie assure une mission de service public et dispense un conseil gratuit et indépendant des fournisseurs d'énergie et d'équipement.
Contact téléphonique au 04 58 57 01 70.

LA FRASSE - ARÂCHES

POUR DES CIMETIÈRES VERDOYANTS

Pour accompagner l'arrêt des désherbants chimiques et préserver les sites, les cimetières de La Frasse et d'Arâches vont être réaménagés. Une des solutions retenues pour entretenir écologiquement ces espaces est de semer du gazon entre les tombes.
Ainsi, une partie du cimetière de La Frasse a été engazonnée dès cet automne. Après une période de nettoyage complet, un gazon spécial à pousse lente a été semé pour apporter de la verdure et un autre aspect au cimetière. Ce gazon nécessitera peu de tontes (3 à 4 par an) et aucun usage de produits phytosanitaires.
L'objectif est aussi de limiter le développement des mauvaises herbes, qui sont disgracieuses et envahissantes.
À l'automne 2021, et comme l'opération se révèle concluante, l'intégralité du cimetière de la Frasse sera ainsi végétalisée. Dans la foulée, la même chose sera réalisée au cimetière d'Arâches.

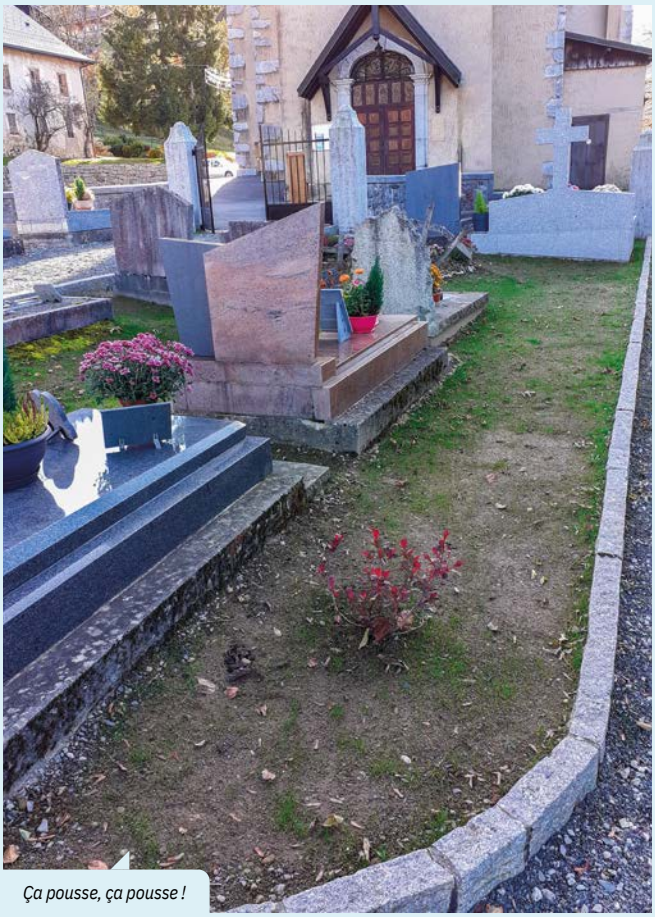

Ça pousse, ça pousse !

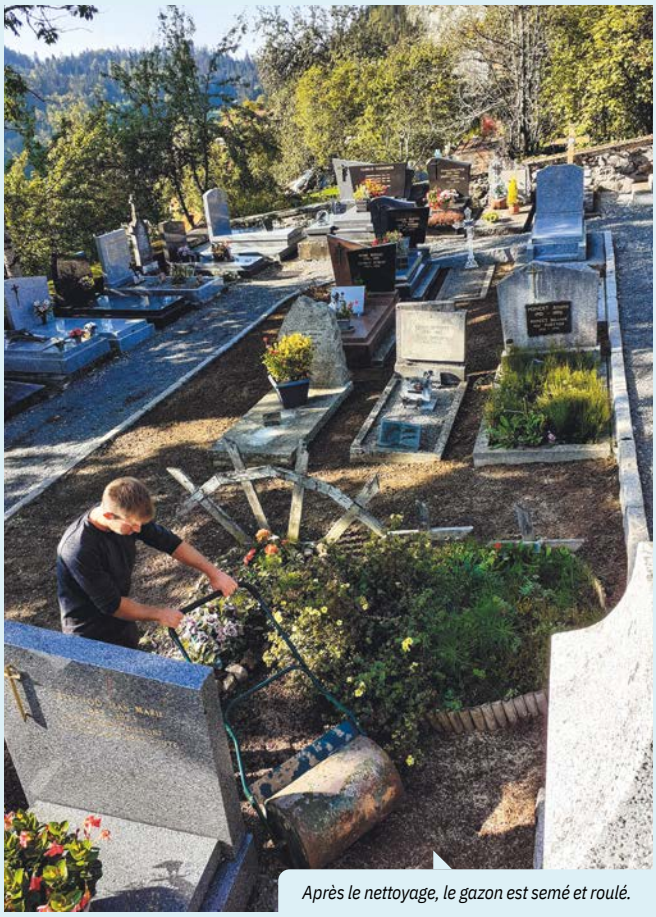

Après le nettoyage, le gazon est semé et roulé.

DÉMARCHE « ZÉRO PHYTO »

Arâches-la-Frasse s'est engagée dans une démarche « zéro phyto », et n'utilise donc plus aucun produit phytosanitaire depuis maintenant 3 ans. Ces aménagements dans les cimetières s'inscrivent évidemment dans cette démarche.

Il a fallu nettoyer les espaces avant de semer le gazon.

Les travaux route des Clis.

LES CARROZ

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX D'EAU

Des travaux sur les réseaux d'eau de la route des Moulins et de la route des Clis se sont déroulés en septembre.
Route des Moulins, il s'agissait d'une remise en état du réseau actuel des eaux usées. Route des Clis, le réseau des eaux usées et le réseau d'eau potable ont été, quant à eux, étendus avec le raccordement de quelques propriétés et l'extension du maillage de distribution concernant l'eau potable.
Ces travaux, réalisés par la communauté de communes Cluses Arve et Montagnes (pour la partie eaux usées) et par la commune (pour la partie eau potable), d'une durée d'un mois environ, ont entraîné par moments quelques gênes pour la circulation, mais ont permis d'améliorer le réseau actuel dans ces secteurs pour les années à venir.

ARÂCHES

SÉCURISATION DU CIMETIÈRE D'ARÂCHES

Quelques mètres du mur du cimetière d'Arâches se sont effondrés en octobre dernier et le périmètre a nécessité d'être rapidement sécurisé. Les services techniques municipaux ont donc disposé des barrières, empêchant l'accès à cet endroit. Les tombes proches n'ont fort heureusement pas été touchées.
Cette partie du mur a totalement été enlevée et nettoyée pour permettre sa reconstruction prévue au printemps 2021.

Pose du nouvel enrobé route de Flaine.

LA FRASSE - LES CARROZ

LES IMPORTANTS TRAVAUX DE VOIRIE DU DÉPARTEMENT

L'automne a été chargé en travaux de voirie et la commune n'y a pas échappé ! Réalisés par le département de la Haute-Savoie, ces travaux ont consisté en une réfection importante de la chaussée et de bordures (rabotage, enrobés, accotements), nécessitant des fermetures temporaires de tronçons de route départementale.
Deux principaux secteurs du territoire en ont fait l'objet : la route de Flaine, dans le secteur des Molliets sur 800 m, et la Frasse, en plusieurs points entre la Croix verte et Arâches.
Grâce à ces travaux réalisés en septembre dernier, les usagers bénéficient maintenant d'une chaussée de meilleure qualité, plus confortable et sécurisante.

LES CHIFFRES DE L'ÉTÉ

© OT Les Carroz

Spectacle pour enfants aux Carroz.

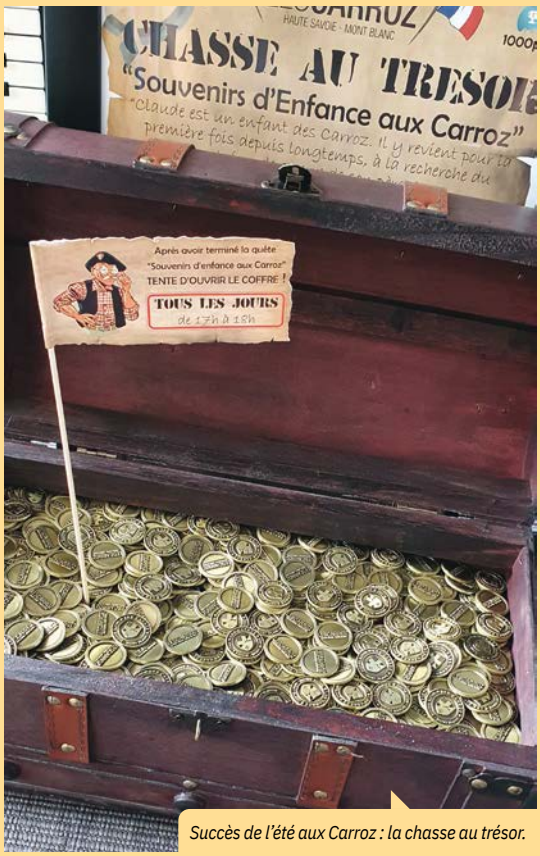

© OT Les Carroz

Succès de l'été aux Carroz : la chasse au trésor.

© OT Les Carroz

Ça sulpte à la tronçonneuse aux Carroz !

© OT Flaine

Nouveauté de l'été 2020 à Flaine : l'accro-fun.

© OT Les Carroz

Décollage de fusées aux Carroz.

LES CARROZ

C'est un constat unanime, la montagne aura été la grande bénéficiaire des vacances d'été 2020.
Notre destination a connu une fréquentation record, en août surtout (+12 %), une météo très favorable, une nouvelle clientèle (des familles avec de jeunes enfants) en quête de grands espaces et d'air pur !
Top 5 des activités : baptême biplace en parapente, canyoning, moutaincart, luge sur rail et VTT électrique.
Top 5 des animations (plébiscitées par le public) : sorties observation de la faune locale, initiations à la pêche au lac de l'Airon, concerts en pleine nature (musique à l'Airon et piano sous les étoiles), ateliers cosmétiques naturels, animations et démonstrations d'artisanat (plus de 70 tabourets fabriqués, plus de 150 toupies tournées et de nombreuses sculptures sur bois). Merci aux associations locales de chasse et de pêche pour leurs soutiens !
LA nouveauté de l'été, la chasse au trésor « Souvenirs d'enfance aux Carroz » a été un franc succès : environ 400 familles participantes soit près de 2000 personnes qui ont joué sur cette application (une nouvelle histoire est en préparation pour cet hiver).
Cet été, ce fut aussi 21 concerts dansants ou intimistes, 14 spectacles rigolos ou impressionnants, 7 pots d'accueil ensoleillés et 78 balades/randonnées encadrées en pleine nature.
Enfin, deux grandes animations « nouvelles formules » ont été maintenues : l' Extrem Mountain Show avec VTT, slackline, highline, base jump et parapente acrobatique au programme, et les démonstrations de bûcheronnage avec spectacle « les Aigles du Léman ». ◆

Philippe Poëttoz
Directeur de l'office de tourisme des Carroz

La Soremac enregistre un bilan satisfaisant sur l'été, toutes ses activités sont en progression. En termes de chiffre d'affaires, c'est la luge sur rail qui caracole en tête, suivie des montées piétons télécabine, du mountaincart et du bikepark.
Le golf, qui a pu préouvrir les 2 derniers week-ends de juin, avec un parcours magnifique, grâce à une météo particulièrement favorable, a connu lui aussi une belle fréquentation. Des voiturettes testées cet été seront disponibles à la location l'été prochain. Les sessions « découverte avec un pro » proposées les lundis, bien que limitées à 10 personnes covid-19 oblige, devraient être reconduites l'été prochain.
Une interface de réservation en ligne pour le golf et le mountaincart a permis de gérer au mieux les réservations de ces 2 activités, tenant compte des protocoles sanitaires en vigueur.
À noter le succès du pass été version 2020 avec 830 ventes contre une petite centaine la saison d'avant. Le pass été se veut un outil d'aide au remplissage en particulier début juillet et s'accompagne d'une série de remises chez les partenaires. Le pass-été 2021 devrait inclure une entrée au nouveau mini-golf des Carroz.
Du côté de la centrale de réservation, les ventes ont particulièrement progressé cet été. Depuis le début de la crise sanitaire, ce sont les hébergements de propriétaires particuliers qui ont été le plus plébiscités. De nombreux hébergeurs ont opté pour « l'offre sérénité » proposée par Les Carroz réservation depuis le printemps dernier, qui garantit une annulation sans frais pour tout motif lié à la covid-19 : fermeture de frontière, confinement, interdiction ou restriction gouvernementale de déplacement, infection covid-19.
Une permanence de la centrale s'est tenue cet été à l'espace propriétaires au centre de la station (route du Serveray) pour informer les propriétaires intéressés par le label Les Carroz « Qualité confort hébergement ». ◆

L'équipe de la Soremac

FLAINE

L'été 2020 restera comme un été exceptionnel et ce sur tous les points.
A -20 % de fréquentation au 15 juin, nous passons à 0 la première semaine de juillet, puis nous progressons au fur et à mesure de l'été. Mais c'est certainement la synthèse de notre cabinet d'analyses touristiques G2a qui résume au mieux la situation flainoise :
« Flaine a depuis de nombreuses années investit sur l'été en matière de communication, d'offres... Preuve en est, le niveau de fréquentation de cet été est inégalé en 13 ans. La fréquentation de Flaine a progressé de façon exponentielle sur l'été. En 13 ans la destination a plus que doublé sa fréquentation. Sur cette période, le volume de lits pro a également doublé. La progression inédite de Flaine l'été est le fruit commun des politiques commerciales des opérateurs pro, conjuguées à une dynamique station estivale pertinente. La destination récolte les fruits de ces investissements et s'inscrit comme une des destinations montagne les plus performantes et les plus attractives l'été. Cette longueur d'avance l'été, lui assure une vraie valeur ajoutée pour les enjeux de transition économique des années à venir. »
L'office de tourisme aura vendu pour l'été 2020 pas moins de 13 000 pass semaine et 1 500 pass journée.
Concernant l'hiver 2021, nous sommes dans l'incertitude la plus générale, et, à ce jour, on ne peut se prononcer sur cette saison d'hiver 2021. ◆

Pierre Claessen
Directeur de l'office de tourisme de Flaine

JEUX OLYMPIQUES

LA COMMUNE S'ENGAGE DANS LA DÉMARCHE « TERRE DE JEUX 2024 »

Forte de 2 stations et d'un espace naturel propice aux activités sportives, Arâches-la-Frasse est candidate au label « Terre de jeux 2024 », créé à l'occasion des Jeux olympiques qui se tiendront à Paris en 2024.
« Terre de jeux 2024 » est un label destiné à tous les territoires : communes, intercommunalités, départements, régions... Il valorise les territoires qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens.
Les collectivités labellisées « Terre de Jeux 2024 » pourront :
- bénéficier d'une identité visuelle exclusive et d'outils de communication,
- profiter du coup de projecteur des Jeux pour promouvoir leur territoire,
- avoir un accès privilégié aux informations, outils et événements des Jeux,
- candidater pour intégrer la liste officielle des centres de préparation aux Jeux qui pourront accueillir des délégations étrangères pendant la durée de l'olympiade 2020-2024.

Notre dossier est actuellement en cours d'instruction. Réponse bientôt !

COURSE À PIED

ENCORE UN TITRE POUR ÉLISE PONCET

Quelques nouvelles de notre championne de course à pied (montagne, cross-country, plat) ! Et encore un titre en poche !
Après deux semaines de stage en altitude dans les Pyrénées, à Font Romeu, Élise Poncet était alignée le 13 septembre dernier sur les championnats de France de relais ekiden (marathon en relais à 6), à Liévin, sous les couleurs de son nouveau club : l'Athlé Saint-Julien 74.
« J'ai changé de club d'athlé cette année, et j'ai choisi le club de Saint-Julien-en-Genevois pour plus de proximité [NB : Élise était auparavant licenciée sur Grenoble] et pour mieux représenter mon département ! »
Résultat des courses, et pas des moindres, Élise et son équipe sont sacrées championnes de France en battant le record de France de la discipline de 2 minutes ! Bravo !

VTT

LOANA LECOMTE SUR LE TOIT DU MONDE

Un très grand bravo à Loana Lecomte pour son titre de championne du monde espoirs en VTT !
À seulement 21 ans, et neuf jours après sa première victoire en coupe du monde seniors à Nove Mesto (République tchèque), Loana s'est emparée samedi dernier de la médaille d'or lors des Mondiaux de cross-country à Leogang en Autriche dans la catégorie des moins de 23 ans.
L'ancienne licenciée des Carroz a survolé la course en arrivant avec 1'11'' d'avance sur sa dauphine, la Hongroise Kata Blanka Vas et 2'42'' sur la Néerlandaise Ceylin del Carmen Alvarado.

→ **Nouvelle rubrique dans le magazine, celle-ci va permettre de vous rendre compte des actions et écogestes engagés par les services municipaux et acteurs locaux. Des initiatives parfois simples mais bonnes pour la planète et le vivre ensemble !**

À LA CRÈCHE

> Une mixité sociale qui permet à tout enfant d'avoir accès à une qualité de restauration et à la collectivité grâce au quotient familial.
> Une éducation de qualité avec des jouets non genrés pour prévenir toute discrimination sexiste.
> Une activité jardin potager avec sensibilisation de la nature et de l'environnement.
> Une éducation positive basée sur la mise en confiance de l'enfant dans son développement.
> Récupération de jouets anciens en dons (qui répondent aux normes petite enfance).
> Achat de couches biodégradables ainsi que du linge en coton biologique.
> Utilisation de produits ménagers écolabels avec moins de produits chimiques et de polluants.
> Tri des déchets et sensibilisation des enfants : ne pas jeter par terre, mettre dans une poubelle...
> Réduction de la consommation d'électricité (gérer l'éclairage selon la luminosité et la présence dans les pièces).

AU SERVICE DES SPORTS

Développer des services du bien-être et de la santé
> Mise à disposition des infrastructures sportives pour exercice sportif, rééducation, public fragile.
>Promenade des aînés : balade hebdomadaire avec les aînés de la commune, avec les petits-enfants (solidarité intergénérationnelle).
> Proposition d'activités sportives quotidiennes à destination de la population touristique.

Gestion durable de la piscine
> Gestion de l'eau piscine et balnéo pour optimiser la consommation d'énergie et d'eau (réutilisation, récupération des eaux de douche, réutilisation des eaux chlorées balnéo), chauffage en hiver par copeaux de bois, récupération des eaux de pluie, une seule vidange de la piscine par année.
> Réutilisation de l'eau deux fois (20 à 30 m^3 d'eau) par jour
> Bannissement du plastique dans le fonctionnement de l'espace balnéo et snack (couverts et pailles en bambou).
> Snack : limitation du gaspillage.

Le jardin de l'école.

À L'ÉCOLE DU SERVERAY

> Une éducation au développement durable en application du programme de l'Éducation nationale.
> Des jardins à l'école (cycle des plantes, cultures) : 1 fois par semaine avec l'aide de deux volontaires (Messieurs Durand et Lachaux). Plantation, entretien, compost, arrosage (récupération de l'eau de pluie), récolte, utilisation des légumes (les enfants emportent le produit de la récolte), vente des récoltes au bénéfice des voyages scolaires.
> Une éducation au tri : poubelles dans chaque classe, visites aux containers de tri.
> L'effort dans le fonctionnement quotidien : recyclage de la papeterie (stylos, colles) en partenariat avec la bibliothèque, réduction de l'utilisation de papier (développement de la dématérialisation).
> Partenariat avec la Soremac : visites et interventions du personnel pour sensibiliser les enfants à l'environnement de montagne.
> Partenariat avec l'association Maewan : autour de l'aventure du voilier Maewan IV, interventions régulières en classe de CM2 pour éduquer et sensibiliser les enfants au moyen de matériels pédagogiques et intervention de sportifs de haut niveau, partenaires de l'association.

Jean-Paul Constant, maire, et Céline Clanché-Caron, directrice, ont fait le tour des classes de l'école du Serveray pour souhaiter une bonne rentrée aux élèves.

ÉCOLES

UNE RENTRÉE « NORMALE » POUR LES ÉLÈVES

L'année scolaire 2019/2020 s'était terminée dans des conditions très particulières : école à la maison, retour progressif et volontaire dans les classes… De quoi laisser aux élèves et à leurs professeurs une sensation d'inachevé avant les vacances scolaires d'été !

Retour à la case départ le 1er septembre dernier avec une nouvelle rentrée scolaire sous de meilleurs auspices : les écoliers ont pu reprendre le chemin de l'école normalement, accueillis par les équipes enseignantes masquées, crise sanitaire oblige. Quel plaisir pour beaucoup d'élèves de retrouver enfin leurs copains et copines !

Côté effectif, à l'école du Serveray, l'ambiance est toute autre : le nombre d'élèves ne cesse de baisser (c'était prévu depuis de longue date d'après les statistiques démographiques et de l'Éducation nationale), et, à la dernière minute au printemps, la commune apprenait le maintien d'une classe qui aurait dû fermer.

L'échéance est repoussée mais sera hélas inéluctable, les chiffres étant toujours en baisse, l'école du Serveray perdra sans doute une classe à la rentrée prochaine. C'est un problème inquiétant pris très au sérieux par la municipalité, soucieuse et vigilante sur ce nombre d'élèves à l'école du Serveray. Cette année, 137 écoliers sont présents soit une quinzaine d'enfants en moins que l'année précédente. Et cette tendance va perdurer en 2021.

L'école est désormais sous la direction de Céline Clanché-Caron, qui prend la suite de Michel Petit, parti en retraite.

À l'école de Flaine, à l'inverse, les effectifs se maintiennent, pas de baisse à l'horizon. 22 élèves sont rentrés à l'école en septembre. Ils seront normalement rejoints par 15 élèves supplémentaires au cours de l'hiver. Les deux classes sont donc maintenues.

JARDINS

VENTE DES LÉGUMES DE L'ÉCOLE DU SERVERAY

Vendredi 2 octobre, l'école du Serveray a organisé une vente de légumes du jardin de l'école, complétée par un don de courges de l'association « Potes et jardin » (association des jardins partagés).

L'argent récolté va compléter les financements des activités de l'école. Cette vente met également en avant la volonté de produire, de partager et de consommer en circuit court.

Les familles ont répondu présentes : toute la production a été vendue !

DESSINER LE TERRITOIRE DE DEMAIN

→ **Le territoire de demain, c'est maintenant ! Entre révision du plan local d'urbanisme et étude de projection, la commune de demain se dessine dès aujourd'hui, intégrant des enjeux forts comme le développement durable, l'aménagement du territoire et le tourisme.**

UNE RÉVISION SUR DE NOUVELLES BASES

→ **Commencée il y a quelques années déjà, la révision du plan local d'urbanisme a pris du retard, à cause de multiples raisons. Cette révision suit toutefois son cours, mais avec de nouvelles modifications et de nouveaux objectifs… ce qui implique de reprendre le dossier de A à Z.**

En France, le plan local d'urbanisme (PLU) est le principal document de planification de l'urbanisme au niveau communal. Il remplace le plan d'occupation des sols (POS) depuis la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain du 13 décembre 2000, dite « loi SRU »1. Actuellement, l'urbanisme de la commune est régi par un plan local d'urbanisme qui nécessite une révision pour le mettre à jour selon les nouvelles orientations souhaitées par l'État (notamment environnementales) mais aussi par les équipes municipales en place.

UNE RÉVISION EN COURS MAIS STOPPÉE

Le premier jalon de cette révision a été posé en avril 2018, avec l'adoption du plan d'aménagement et de développement durables (PADD), devenu entretemps projet d'aménagement et de développement durables. C'est un document politique exprimant les objectifs et projets de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 10 à 20 ans. Dans la continuité de ce projet, le nouveau zonage a été établi, consulté et mis à disposition du public (le territoire de la commune est divisé en plusieurs zones mentionnées dans le règlement et traduites sous forme d'un document graphique). Les propriétaires impactés par ce zonage plus contraignant (car les lois environnementales sont plus strictes sur l'aménagement du territoire) ont même été reçus en mairie par l'équipe municipale en place à l'époque. Mais la validation définitive du nouveau PLU a pris du retard pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les services de l'État ont demandé plusieurs corrections successives, nécessitant de revoir la révision du PLU ; ensuite, les élections municipales approchant, l'ancienne équipe municipale avait pris la décision de mettre en pause ce dossier.

DE NOUVELLES BASES

Avec l'arrivée en 2020 de nouveaux élus et d'un nouveau maire, la révision du PLU reprend son cours mais sur de nouvelles bases. Exit le PADD de 2018, de nouvelles réflexions sont en cours sur un projet d'aménagement intégrant au mieux les aspects d'un développement durable de la commune sur 20 ans et les objectifs de la nouvelle équipe municipale : maintenir une qualité d'offres touristiques dans nos stations, permettre le maintien d'habitants à l'année et en faire venir de nouveaux, préserver les zones vertes et naturelles, développer les zones agricoles. En outre, dans ce nouveau processus de révision, il s'agira d'y confirmer et de respecter les dispositions et orientations définies par la loi Montagne (entre autres) : réduction des zones constructibles, pas de discontinuité dans l'aménagement du territoire.

OBJECTIF 2022

Comme vous l'aurez compris, un nouveau PADD verra donc le jour dans quelques semaines (débat et mise à disposition du public début 2021). Suivront, en adéquation avec ce PADD, de nouveaux zonages et règlements. Tout cela fera l'objet d'une délibération du conseil municipal, ce qui déclenchera une phase d'enquête publique où chacun pourra notifier ses remarques dans un registre. Enfin, le nouveau PLU ne sera applicable qu'à partir du moment où celui-ci sera validé par les services de l'État, sans doute en 2022. ◆

3 QUESTIONS À... ALINE LESENEY

TRACES **: Élue en mars dernier, vous êtes désormais maire-adjointe en charge de l'urbanisme. Comment s'est passée votre prise de contact avec ce sujet sensible ?**

Aline Leseney : Très bien ! J'ai préparé ma prise de fonction durant le premier confinement. Je me suis beaucoup documentée sur le sujet. Je suis étonnée de la charge de travail que constitue l'urbanisme. La révision en cours du plan local d'urbanisme a fortement accéléré le nombre de dossiers à traiter.

- Concernant cette révision du PLU, où en est-on ?

- Nous avons souhaité reprendre cette révision dans les meilleures conditions possibles, en y intégrant de nouveaux objectifs. Nous avons donc dû revoir le dossier de A à Z avec le cabinet conseil pour répondre à de nouvelles exigences. L'objectif est de rendre effectif le nouveau plan local d'urbanisme à la fin du printemps 2022.

- Quelles sont vos priorités pour ce nouveau PLU ?

- Notre première priorité est l'habitat permanent, soit par une accession à la propriété, soit par du logement locatif, aidé ou non. En parallèle, nous souhaitons accentuer la rénovation de logements touristiques, dont le parc commence à vieillir pour certains. Sur ces deux sujets, nous étudions toutes les pistes possibles avec des acteurs publics et privés. ◆

ET LE SCOT DANS TOUT ÇA ?

Voilà encore une abréviation technique de l'urbanisme contemporain ! Le schéma de cohérence territoriale (abrégé SCOT ou SCoT) est un document qui détermine, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles, notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage. Il doit couvrir un territoire continu et sans enclaves en vue d'une coopération renforcée des collectivités territoriales sur ce territoire pour leur développement durable. Actuellement, 4 communautés de communes se sont regroupées pour construire un SCOT : Cluses Arve et montagnes (dont nous faisons partie), Montagnes du Giffre, Pays du Mont-Blanc et Vallée de Chamonix. La constitution d'un SCOT est actuellement en cours entre ces intercommunalités, mais celui-ci n'aura pas d'impact sur notre révision actuelle du PLU (dans le cas contraire, si un SCOT était présent, notre PLU était dans l'obligation d'en tenir compte dans son processus de révision). ◆

UNE ÉTUDE GLOBALE POUR GUIDE

→ Où en est-on et où va-t-on ? Quelles directions prendre et sur quels chemins ? C'est pour aborder au mieux ces questions d'avenir qu'une étude globale de vision du territoire a été commanditée, avec pour objectif des pistes de réflexion pour les 20 années à venir.

En parallèle de la révision du plan local d'urbanisme, la municipalité a décidé de lancer une étude de projection du territoire communal sur 20 ans. Cette étude, qui va bien au-delà de l'aménagement du territoire, s'articule autour de 3 axes de réflexion : la mobilité et l'accessibilité dans notre commune (en abordant par exemple l'arrivée prochaine du funiflaine, mais aussi la mobilité douce), le tourisme (à travers les spécificités de notre territoire, son patrimoine et ce qui fait l'essence de celui-ci), et la perception de la commune par ses habitants.

UNE ÉTUDE STRATÉGIQUE

Ces réflexions, qui devraient permettre de se projeter dans les années à venir, intègrent des problématiques actuelles et futures : le réchauffement climatique (dont une des conséquences est une saison hivernale plus chaude et plus courte), les attentes sociologiques et les évolutions démographiques de notre population (pyramide des âges, proportions d'habitants permanents/résidents secondaires), et, enfin, la relation au territoire communal par cette même population. Cette étude est donc bien plus globale, plus stratégique, et doit permettre aux élus d'avoir une vision à long terme de la commune, et ce sur de nombreux aspects.

EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE SAVOIE

Le pôle touristique d'excellence « montagne inventive » de l'université de Savoie mène cette étude, commencée il y a quelques semaines. Ce pôle, composé d' étudiants, de professeurs et de consultants, labellisé par l'Institut Français du Tourisme, est un centre de ressources pour les acteurs et les territoires de montagne. Sa méthode s'appuie sur les apports de la recherche universitaire (revue de littératures scientifiques, veille et benchmark internationaux) et sur des études qualitatives de terrain qu'il pilote accompagné notamment par le pôle Enquête de l'université - d'ailleurs, ne vous étonnez pas, dans les prochaines semaines, de croiser des étudiants dans nos rues, et prenez le temps de répondre à leurs questions s'ils vous interrogent. Passer par ce pôle comporte donc plusieurs avantages : une garantie de prestations solides et reconnues ainqi qu'un regard neuf et neutre sur notre territoire.

UNE BOUSSOLE POUR LES ÉLUS

La première phase de diagnostic de cette étude devrait se terminer fin mars. Débutera ensuite une seconde phase, tournée vers la concertation et la réflexion où la population sera conviée et invitée à soumettre ses observations et propositions. L'objectif est de pouvoir terminer cette étude à la fin du printemps. Elle servira de boussole pour les années à venir à l'action publique et politique dans notre territoire. ◆

3 QUESTIONS À... JEAN-PAUL CONSTANT

TRACES : Monsieur le Maire, pourquoi cette étude dès maintenant ?

Jean-Paul Constant : Il me paraît très important dès le début du mandat de savoir où on en est et où on doit aller. Notre territoire est vaste et les enjeux sont très différents d'un village à l'autre. C'est pourquoi nous avons besoin d'une vision claire à tous les niveaux pour guider notre action dans les années à venir.

- Cette étude est-elle complémentaire de la révision du PLU ?

- Tout à fait ! Nous nous engageons à continuer cette révision mais, en y ajoutant de nouvelles exigences de développement durable, nous souhaitons aller encore plus loin dans notre réflexion en intégrant des problématiques de mobilité, d'accessibilité et d'identité de nos villages et de nos stations.

- Que va vous apporter concrètement cette étude ?

- Pour notre équipe municipale, ce sera un outil très utile de pilotage et décisionnel pour comprendre, s'adapter et faire les bons choix vers tous nos publics : jeunes, adultes, seniors, habitants, résidents et touristes. ◆

CADASTRE, URBANISME, FONCIER

LE SERVICE URBANISME

Disons-le de suite : le service urbanisme est sans doute un des services municipaux les plus sollicités de notre commune. Compte tenu du nombre d'habitants, on pourrait penser qu'un ou deux agents pourraient suffire pour gérer toutes les demandes liées à l'urbanisme. Mais c'est loin d'être le cas !

DU PERMIS DE CONSTRUIRE À LA GESTION FONCIÈRE

Sous la houlette de Valérie Dubost, responsable, 3 agents constituent actuellement le service urbanisme (sans compter le service instructeur des permis de construire qui siège à la communauté de communes Cluses Arve et montagnes). Le territoire est vaste et dynamique (les propriétaires locaux y sont très actifs !), les missions sont par conséquent nombreuses et très variées. Outre la réception des projets d'urbanisme, le service délivre les permis de construire. Réceptionnées par le service, les demandes de permis sont ensuite instruites à la communauté de communes avant de revenir en mairie pour sa délivrance. D'ailleurs, dans le cadre de projets nécessitant une demande ou une autorisation, le service urbanisme peut vous porter assistance et vous conseiller de manière à ce que votre projet soit en conformité avec la réglementation, soit nationale soit communale, comme le plan local d'urbanisme (dont le service a également la charge).

Autre mission, et non des moindres, le service gère le patrimoine foncier de la commune. Ce patrimoine concerne à la fois des bâtiments, des terrains, de la forêt (en cogestion avec l'Office national des forêts) mais aussi le domaine skiable des Carroz. Cela nécessite des opérations d'acquisitions, de ventes ou de régularisations.

BEAUCOUP D'ADMINISTRATION... ET DE TERRAIN

Les missions sont globalement très administratives, car l'urbanisme français est un domaine très réglementé, où les lois sont complexes, reposant à la fois sur des données très anciennes (comme le cadastre) et des textes beaucoup plus récents (la loi Montagne par exemple). En conséquence, cela nécessite de nombreuses recherches et le respect strict de multiples règlements. C'est pour cette raison principalement que les échanges quotidiens avec les propriétaires, les promoteurs et les notaires sont très nombreux, que ce soit par téléphone, par mails ou par courriers interposés !

Enfin, le service sait aussi être sur le terrain : il s'assure, par exemple, que les chantiers soient en conformité avec les autorisations données par la commune, ce qui, malheureusement, n'est pas toujours le cas.

Cette diversité de missions va de pair avec notre territoire, à la fois champêtre et urbain, forestier et alpestre. ◆

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Chers concitoyens,

L'année qui se termine bientôt a été pour le moins inattendue. Les nouveaux élus ont eu à prendre la mesure de la situation de la commune, à s'approprier des dossiers parfois anciens, parfois complexes, à jongler avec des injonctions paradoxales et évidemment à prendre en compte la crise sanitaire sans précédent que nous vivons. Tout ce travail se déroulant dans un climat humain marqué par la disparition de nombreux proches et en particulier de notre ancien maire Marc Iochum, dont nous saluons ici avec émotion la mémoire.

Le programme que nous vous avons présenté, qui a recueilli 68 % de vos suffrages, a été élaboré dans un contexte bien différent, presque dans un autre monde. Pourtant, nous sommes toujours convaincus du bien-fondé de ses orientations et forts de la légitimité que vous nous avez donnée, nous entendons les maintenir. Plus que jamais, le développement durable permettant de restaurer l'équilibre entre toutes les activités humaines et la nature reste au cœur des priorités. Nous entendons valoriser les réalisations nombreuses de la commune dans ce domaine et les approfondir.
L'équilibre se décline aussi dans le domaine économique et financier. De ce point de vue, les analyses conduites pendant les premiers mois de mandat ont permis d'affiner la perception d'une situation tendue des finances communales. Les effets conjugués des délais inattendus dans la rentrée des recettes du fait des nombreux contentieux et la baisse continue des subventions de fonctionnement accordées à la commune par l'État (1 million d'euros en moins chaque année sur la période 2014-2020) conduisent vos élus à maintenir la ligne de bon père de famille défendue pendant la campagne : nous ne réaliserons que les projets dont nous avons les moyens, surtout dans un contexte post-covid.
La participation citoyenne reste le fondement de notre approche. Il convient cependant de ne pas se méprendre. Si toutes les voix méritent d'être entendues et tous les arguments discutés, il faut que le dialogue se déroule dans un climat de bonne foi.
Au-delà des intérêts catégoriels, l'épreuve collective que nous traversons doit nous permettre de renforcer notre communauté. Face à la covid-19, la responsabilité individuelle, la vigilance et la solidarité avec nos concitoyens les plus vulnérables sont nos meilleurs atouts. Si 2020 fut inattendue, 2021 le sera plus encore et apportera son lot d'épreuves collectives auxquelles nous ne pourrons faire face que dans la cohésion pour continuer de « Bien vivre ensemble » !

Vos élus de la majorité municipale

GROUPE « POUR DES ÉLUS QUI VOUS ÉCOUTENT »

Chers concitoyens,

En cette période peu propice aux bonnes nouvelles, nous sommes heureux de vous annoncer que le patrimoine de notre commune est désormais pris en considération. En effet, certaines fontaines, taries suite aux travaux du centre, ont été réalimentées grâce à l'investissement de l'équipe dédiée au service de l'eau. Peu à peu, tous les bassins devraient être réhabilités. Nous retrouverons ainsi, outre l'utilité d'un point d'eau, un certain charme qui fait la spécificité de nos villages.
Concernant les décisions prises par la municipalité : nous avons eu à nous prononcer sur la modification de la vente en dation du projet immobilier très controversé Eline.
Pour rappel, l'acte de vente initial prévoyait l'acquisition par la commune de 46 places de stationnement couvertes. L'acte modifié qui nous a été soumis prévoit désormais de céder 7 places au promoteur, avec pour résultat de lui permettre de régulariser son permis de construire au regard des obligations dictées par le PLU alors même que des procédures judiciaires sont en cours.
Il est évident que cette délibération porte préjudice à l'intérêt général en privant la population de places de stationnement au centre et réduit comme peau de chagrin les arguments avancés lors de la vente initiale de la place. Nous avons voté contre cette délibération qui a eu pour effet de privilégier des intérêts privés au détriment de ceux de notre commune.
Nous vous informons que notre proposition d'autoriser le public présent lors des conseils municipaux à poser des questions aux membres de l'équipe municipale en fin de séance a été acceptée par la majorité des élus. Cette règle est désormais actée dans le règlement intérieur. C'est une avancée majeure qui permettra de mettre en œuvre les prémices d'une participation citoyenne.
À Flaine, nous travaillons en collaboration avec les élus de Magland, à l'élaboration d'un contrat station qui définira les axes de son développement. Nous saluons l'investissement et l'engagement des élus siégeant au comité syndical qui souhaitent faire de l'essor de Flaine une priorité. La station, en mal d'investissement ces dernières années, profitera de nouveaux projets et de l'arrivée de nouveaux acteurs économiques.
Souhaitons que la saison d'hiver pointant le bout de son nez permette à chacun d'entre nous de travailler librement et sereinement.

Nous restons bien évidemment à votre écoute.

Rozenn DURAND, Paul VOIRIN, Alexandra FOURGEAUD

PENSE-BÊTE

SERVICES MUNICIPAUX

VOTRE MAIRIE
64, route de Frévuard à Arâches
Ouverte les lundis, mardis, vendredis de 9h à 13h, et les mercredis et jeudis de 9h à 17h30.
04 50 90 03 40

SERVICE DES SPORTS
04 50 90 24 80

CENTRE CULTUREL DES CARROZ
04 50 58 67 60 ou 06 89 90 09 38

SERVICES TECHNIQUES
04 50 90 05 38

POLICE MUNICIPALE
04 50 90 07 98 ou 06 72 99 56 22

FLAINE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE FLAINE
04 50 90 82 75
Gère à Flaine : école (sauf inscriptions), centre d'art, bibliothèque, golf, la Poste, parking, sentiers, voirie, déchets, électricité.

BOUGER

OFFICE DE TOURISME DES CARROZ
04 50 90 00 04

OFFICE DE TOURISME DE FLAINE
04 50 90 80 01

HABITER

DÉCHÈTERIE
Horaires en haute saison (du 1er mai au 28 octobre) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30. Mardi et jeudi de 14h à 17h30.Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermée le dimanche.
Horaires en basse saison (du 29 octobre au 30 avril) : lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30. Mardi et jeudi de 14h à 16h30.Fermée les samedis et dimanches.
La déchèterie est fermée également les jours fériés.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Passage en soirée. La Frasse, Arâches : les lundis et vendredis. Les Carroz : les lundis et vendredis (et les mercredis en hiver et été).
Renseignements : communauté de communes Cluses Arve et montagnes au 04 57 54 22 16.
Flaine : se renseigner auprès du SIF.

MARCHÉ
Aux Carroz le mardi.

URGENCES EAU
En dehors des heures d'ouverture des services techniques
06 72 99 56 21

URGENCES EDF
09 69 32 15 15

URGENCES GDF
0 810 43 30 74

SE SOIGNER

CABINET MÉDICAL DES CARROZ
04 50 90 38 43

CABINET MÉDICAL DE FLAINE
04 50 90 81 42

CABINET D'INFIRMIÈRES
04 50 18 13 84

PHARMACIE DES CARROZ
04 50 90 00 57

PHARMACIE DE FLAINE
04 50 90 82 02

CENTRE ANTIPOISON
04 72 11 69 11

CENTRE DE SOINS DE PREMIERS RECOURS
04 50 47 57 76

HÔPITAL DE SALLANCHES
04 50 47 30 30

SAMU
15

POMPIERS
18

SÉCURITÉ

GENDARMERIE
04 50 90 00 41 ou 17

ÉTAT DES ROUTES
0 800 100 200 ou 04 50 33 20 74

TÉLÉCHARGEMENTS

Retrouvez ce magazine, ainsi que de nombreux autres documents municipaux (brochures de l'Aquacîme et du centre culturel des Carroz, programmes de l'accueil de loisirs « Les Loupiots », pièces d'urbanisme et du cadastre) en version numérique et en libre téléchargement dans le kiosque du site Internet de la commune : www.aracheslafrasse.fr/notre-commune/kiosque/

www.aracheslafrasse.fr facebook.com/aracheslafrasse flickr.com/photos/aracheslafrasse

ET SI
EN 2021
AU LIEU DE **PORTER**
UN MASQUE
VOUS PORTIEZ
UN CASQUE ?

DEVENEZ POMPIER VOLONTAIRE POUR LES CENTRES D'ARÂCHES-LA-FRASSE ET DE FLAINE

Pour en savoir plus :
Centre de première intervention de Flaine 04 50 90 88 80
Centre de première intervention d'Arâches-la-Frasse 04 50 90 39 23
www.sdis74.fr